MARRAKECH LE :....

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PREFECTURE DE MARRAKECH
DIVISION DES AFFAIRES INTERIEURES
SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES
N°......DAI/SAP1/3

7133

LE WALI DE LA RÉGION DE MARRAKECH - SAFI GOUVERNEUR DE LA PRÉFECTURE DE MARRAKECH

A

M : LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CADI AYYAD MARRAKECH

Bordereau d'envoi

Nombre	Observations
	"A TOUTES FINS UTILES "
	Pour le Wall de la ch Gouverneur de la ch Adjoint du Chol de la laires Interieura Signé : ZAKARIA RHIATI
	Nombre

Note

DANS LE CADRE DE LA GESTION DE L'OPERATION D'OCTROI DES BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ECHELLE 1), AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026, CERTAINS BACHELIERS NE REMPLISSANT PAS LA CONDITION D'APPARTENANCE A UN MENAGE AU SENS DE LA LOI 72.18, POURRAIENT RENCONTRER DES DIFFICULTES LORS DE L'OPERATION D'INSCRIPTION AU NIVEAU DU PORTAIL « MINHATY » STOP

IL S'AGIT DES BACHELIERS NE DISPOSANT PAS DE TUTEUR OU DE FAMILLE, QUE CE SOIT CEUX AYANT LA QUALITE DE « PUPILLES DE LA NATION » OU CEUX RESIDANT AU SEIN DES ETABLISSEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE STOP

UNE LISTE DES CAS SUSMENTIONNES SERA PRESENTEE A LA COMMISSION MINISTERIELLE DES BOURSES POUR BENEFICIER DE LA BOURSE, SANS PASSER PAR LA NOUVELLE PROCEDURE D'OCTROI DE BOURSES BASES SUR LE CLASSEMENT EN FONCTION DU SCORE OBTENU DANS LE REGISTRE SOCIAL UNIFIE (RSU).

A CET EGARD, IL VOUS EST DEMANDE DE BIEN VOULOIR SENSIBILISER LES BACHELIERS FAISANT PARTIE DE CES CATEGORIES, SUR L'OBLIGATION DE S'INSCRIRE UNIQUEMENT AU RNP, ET CE AVANT LA DATE DE LA CLOTURE DE LA PERIODE DE DEPOT DES DEMANDES PREVUE LE 20 SEPTEMBRE 2025.